TEAM PIRATES HOCKEY

CHARTE DU JOUEUR

1 JE RESPECTE



- mes coéquipiers
- mes adversaires
- les arbitres
- les encadrants

Je respecte aussi
les différences :
niveau, caractère, parcours.

2 JE COMMUNIQUE BIEN



- » je parle avec respect
- » je reste calme
- » je dis les choses sans blesser

Ici, on ne rabaisse jamais —
on élève.

3 JE JOUE COLLECTIF



- ✓ je joue pour l'équipe
- ✓ j'encourage mes coéquipiers
- ✓ je ne lâche jamais

On gagne ensemble.
On perd ensemble.

4 JE M'ENGAGE



- je suis présent
- je donne le meilleur de moi-même
- je travaille pour progresser

La progression =
travail + régularité + état d'esprit.



5 J'ACCEPTE



- les décisions de l'arbitre
- les choix du coach
- ✕ mes erreurs

Une erreur =
une occasion d'apprendre.

6 JE GRANDIS



- je prends confiance
- je respecte les autres
- je progresse à mon rythme

Débutant ou élite,
chacun a sa place.

7 JE REFUSE

- les insultes
- les moqueries
- le manque de respect
- la violence

TOLÉRANCE ZÉRO.

8 JE REPRÉSENTE TEAM PIRATES



- j'ai une attitude exemplaire
- je porte les valeurs du groupe
- je suis fier de mon équipe

RAPPEL IMPORTANT

Certaines défaites valent autant que des victoires.
Le plus important :
apprendre, progresser
et respecter.

NOUS SOMMES TEAM PIRATES

JE RESPECTE | JE PROGRESSE | JE JOUE COLLECTIF



UN JOUEUR – UNE ÉQUIPE – UNE FAMILLE ★ TOUS PIRATES !

BLACK ICE PIRATES
BORN FROM ICE. BUILT FOR CHAOS
ASSOCIATION

CHARTE DES BÉNÉVOLES ET RESPONSABLES D'ÉQUIPE

NOTRE ENGAGEMENT, NOTRE ÉQUIPE, NOS VALEURS



1 JE SUIS UN MODÈLE



- ✓ Je suis exemplaire dans mon attitude, mes paroles et mes actions.
- ✓ Je représente les valeurs de Team Pirates en toutes circonstances.

MON COMPORTEMENT INFLUENCE NOS JEUNES.

2 JE SOUTIENS ET J'ACCOMPAGNE

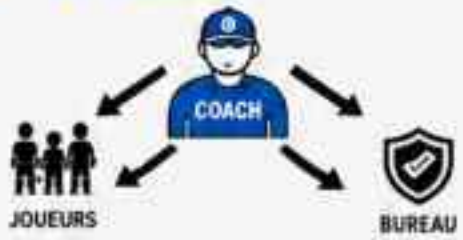


J'accompagne les joueurs avec bienveillance, respect et écoute.

Je favorise un climat positif et motivant pour tous.

JE SUIS LÀ POUR ENCOURAGER, PAS POUR CRITIQUER.

3 JE RESPECTE LE RÔLE DE CHACUN



Je connais ma place et je respecte celle des autres.

LE RESPECT DES RÔLES = LA FORCE DU COLLECTIF.

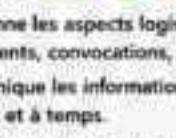
4 JE RESPECTE LE COACH



- ✓ Je respecte pleinement ses décisions.
- ✓ Je n'interviens pas dans ses choix sportifs.
- ✓ Je ne donne pas de consignes aux joueurs.
- ✓ Je ne remets jamais en cause ses décisions, ni en public, ni en privé.

LE COACH DIRIGE. MOI, J'ACCOMPAGNE.

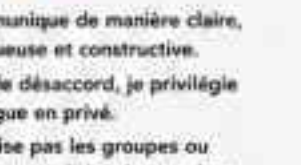
JE SUIS UN RELAIS ORGANISATIONNEL



- ✓ Je coordonne les aspects logistiques (déplacements, convocations, matériel...).
- ✓ Je communique les informations clairement et à temps.
- ✓ Je suis le lien entre les joueurs, les parents, les encadrants et le bureau.

J'ORGANISE ET JE FACILITE, JE NE DIRIGE PAS.

6 JE COMMUNIQUE AVEC RESPECT



- ✓ Je communique de manière claire, respectueuse et constructive.
- ✓ En cas de désaccord, je privilégie le dialogue en privé.
- ✓ Je n'utilise pas les groupes ou réseaux pour régler des tensions.

ON PARLE POUR CONSTRUIRE, PAS POUR DIVISER.

7 JE GARANTIS LA SÉCURITÉ



- ✓ Je veille à la sécurité physique et émotionnelle des joueurs.
- ✓ Je signale toute situation anormale ou préoccupante.
- ✓ La protection des jeunes est une priorité absolue.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT.

8 JE REPRÉSENTE TEAM PIRATES



- ✓ J'ai une attitude exemplaire en toutes circonstances.
- ✓ Je porte fièrement les couleurs et les valeurs de l'association.
- ✓ Je valorise l'image de Team Pirates.

JE SUIS L'IMAGE DE NOTRE ASSOCIATION.

9 JE GÈRE LES SITUATIONS AVEC SÉRÉNITÉ



- ✓ Je reste calme et posée.
- ✓ En cas de problème, j'alerte le coach ou le bureau.
- ✓ Je ne prends pas de décisions seul(e) dans une situation complexe.

LE COLLECTIF TROUVE LES SOLUTIONS.

10 JE M'ENGAGE



- ✓ Je donne de mon temps avec plaisir et implication.
- ✓ Je suis disponible, fiable et ponctuel(le).
- ✓ Je participe activement à la vie de l'équipe et de l'association.
- ✓ Je m'engage pour le bien-être et la progression des joueurs.



ÊTRE BÉNÉVOLE, C'EST OFFRIR DU TEMPS, DE L'ÉNERGIE ET DU CŒUR.
MERCI ! ♥

RAPPEL IMPORTANT



En cas de non-respect de cette charte, des mesures pourront être prises afin de protéger l'intérêt des joueurs et l'image de l'association.

NOS VALEURS



ENSEMBLE, FAISONS GRANDIR NOS JOUEURS ET TEAM PIRATES !



CHARTE
DES MEMBRES DU BUREAU



DIRIGER, C'EST SERVIR. CONSTRUIRE, C'EST RASSEMBLER.

En intégrant le bureau de Black Ice Pirates Ice Hockey, je m'engage à agir avec responsabilité, transparence, bienveillance et exigence dans l'intérêt de l'association et de ses membres.

1 ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉ

- ✓ Je place l'intérêt général avant tout.
- ✓ Je fais preuve d'intégrité et d'exemplarité.
- ✓ Je prends des décisions justes, réfléchies et équilibrées.
- ✓ J'assume pleinement mes responsabilités.

LE BUREAU EST UN PILIER DE CONFIANCE

2 GESTION DÉSINTÉRESSÉE ET TRANSPARENCE

- ✓ J'assure une gestion désintéressée, sans avantage personnel.
- ✓ Je garantis la transparence sur les décisions et la gestion financière.
- ✓ Je rends compte régulièrement aux membres.
- ✓ Je permets l'accès à l'information dans un cadre clair et structuré.

LA CONFIANCE REPOSE SUR LA TRANSPARENCE.

3 FONCTIONNEMENT COLLECTIF

- ✓ Je travaille en collaboration.
- ✓ Je respecte les rôles de chacun.
- ✓ Je favorise le dialogue et l'écoute.
- ✓ Je recherche le consensus dans les décisions importantes.

LES DÉSACCORDS SE RÈGLENT EN INTERNE, AVEC RESPECT.

4 BIENVEILLANCE ET POSTURE

- ✓ J'adopte une posture bienveillante et respectueuse.
- ✓ Je fais preuve d'équité dans les décisions.
- ✓ J'accompagne les membres avec écoute et attention.
- ✓ Je préserve un climat sain et apaisé.

L'AUTORITÉ NE S'OPPOSE JAMAIS À LA BIENVEILLANCE.

5 SÉCURITÉ ET PROTECTION DES MEMBRES

- ✓ Je suis garant de la sécurité physique des participants.
- ✓ Je veille à la sécurité morale et émotionnelle, notamment des enfants.
- ✓ Je préviens tout comportement inapproprié.

LA PROTECTION DES JEUNES EST UNE PRIORITÉ ABSOLUE

6 DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORATION CONTINUE

- ✓ Je recherche en permanence une évolution positive de la pratique.
- ✓ Je me forme régulièrement.
- ✓ Je m'informe sur les bonnes pratiques sportives et éducatives.
- ✓ J'innove et propose de nouvelles actions.

L'ASSOCIATION DOIT PROGRESSER EN CONTINU

7 RESSOURCES HUMAINES ET ENCADREMENT

- ✓ Je recrute des bénévoles et/ou professionnels compétents.
- ✓ Je m'entoure de personnes partageant les valeurs de l'association.
- ✓ Je structure l'encadrement de manière cohérente.
- ✓ Je valorise les engagements et les contributions.

LES PERSONNES FONT LA FORCE DU PROJET.

8 IMAGE ET REPRÉSENTATION

- ✓ Je représente l'association en toutes circonstances.
- ✓ J'adopte un comportement exemplaire.
- ✓ Je valorise l'image de Black Ice Pirates Ice Hockey.
- ✓ J'agis avec cohérence entre mes paroles et mes actions.

JE SUIS L'IMAGE DE BLACK ICE PIRATES.

9 GESTION DES CONFLITS

- ✓ En cas de désaccord, je privilégie le dialogue.
- ✓ J'évite toute escalade.
- ✓ Je recherche une solution dans l'intérêt collectif.
- ✓ En cas de désaccord profond, le bureau s'engage à trouver un consensus et à en rendre compte aux membres.

LE COLLECTIF PRIME TOUJOURS SUR L'INDIVIDUEL

NOUS SOMMES
BLACK ICE PIRATES

10 ENGAGEMENT

- ✓ En intégrant le bureau, je m'engage à respecter la présente charte.
- ✓ J'incarne les valeurs de Black Ice Pirates Ice Hockey.
- ✓ Je mets toute mon énergie au service du projet collectif.

DIRIGER, C'EST SERVIR.
PROTÉGER, C'EST AGIR.
CONSTRUIRE, C'EST RASSEMBLER.

★ NOS VALEURS ★

RESPECT | BIENVEILLANCE | SOLIDARITÉ | INTÉGRITÉ | ENGAGEMENT | PASSION

ENSEMBLE, FAISONS GRANDIR NOS JOUEURS ET NOTRE ASSOCIATION !

BLACK ICE PIRATES
BORN FROM ICE. BUILT FOR CHAOS
ASSOCIATION

CHARTE DES COACHS

BÉNÉVOLES OU SALARIÉS

DIRIGER, C'EST SERVIR.
TRANSMETTRE, C'EST FAIRE GRANDIR.



1 JE SUIS UN MODÈLE



- ✓ J'adopte une attitude exemplaire en toutes circonstances.
- ✓ Je fais preuve de respect, d'équité et d'intégrité.
- ✓ Je maîtrise mes émotions.

MON COMPORTEMENT INSPIRE MES JOUEURS.

2 JE CRÉE UN ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURISANT



- ✓ Je veille à la sécurité physique et morale de mes joueurs.
- ✓ Je valorise chacun et respecte les différences.
- ✓ Je refuse toute forme de violence, de moquerie ou de discrimination.

ICI, CHACUN A SA PLACE ET PEUT PROGRESSER.

3 JE DÉVELOPPE ET FAIS PROGRESSER



- ✓ J'adapte mon coaching au niveau et à l'âge de mes joueurs.
- ✓ Je fixe des objectifs clairs et motivants.
- ✓ Je valorise les efforts autant que les résultats.

MA MISSION : LES AIDER À PROGRESSER.

4 JE TRANSMETS LES VALEURS DU HOCKEY



- ✓ Le respect, l'engagement, la solidarité et l'esprit d'équipe guident mes actions.
- ✓ J'enseigne le plaisir de jouer et le goût de l'effort.

PLUS QUE DES JOUEURS, JE FORME DES PERSONNES.

5 JE COMMUNIQUE AVEC RESPECT



- ✓ Je communique de manière claire, positive et bienveillante.
- ✓ J'écoute mes joueurs et je prends en compte leurs ressentis.
- ✓ J'informe les parents avec transparence.

UNE BONNE COMMUNICATION CRÉE LA CONFIANCE.

6 JE COOPÈRE AVEC TOUS



- ✓ Je travaille en collaboration avec les autres coachs, bénévoles et le bureau.
- ✓ Je respecte les rôles et les décisions de chacun.
- ✓ Je mets l'intérêt du joueur et du groupe avant mes préférences.

SEUL ON VA PLUS VITE. ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN.

7 JE FAIS CONFIANCE À MES JOUEURS



- ✓ Je donne des responsabilités adaptées à chacun.
- ✓ J'encourage l'autonomie et la prise d'initiative.
- ✓ Je crois en leur potentiel, même dans les moments difficiles.

LA CONFIANCE DONNE DES AILES.

8 JE ME REMETS EN QUESTION



- ✓ J'analyse mes pratiques avec honnêteté.
- ✓ J'accepte la critique constructive.
- ✓ Je cherche toujours à m'améliorer pour faire progresser mes joueurs.

L'HUMILITÉ FAIT PROGRESSER.

9 JE SUIS ENGAGÉ À 100 %



- ✓ Je suis présent, ponctuel et investi.
- ✓ Je prépare mes séances avec sérieux.
- ✓ Je donne le meilleur de moi-même, à chaque entraînement et match.

L'ENGAGEMENT FAIT LA DIFFÉRENCE.

10 JE PROTÈGE L'ESPRIT DU JEU



- ✓ Je privilégie le jeu propre et le respect des règles.
- ✓ Je lutte contre la triche, l'agressivité et les comportements inappropriés.
- ✓ Je suis le garant de l'esprit sportif.

LE RESPECT DU JEU, C'EST LE RESPECT DES AUTRES.



JE ME FORME, JE FORME.



Je me forme régulièrement pour développer mes compétences.



Je partage mes connaissances et accompagne les autres encadrants.



Je reste informé des bonnes pratiques et des évolutions du hockey.

Je construis une culture de formation continue au sein de Black Ice Pirates.



MA PROMESSE

Je m'engage à respecter cette charte et à incarner les valeurs de Black Ice Pirates Hockey chaque jour. Je suis là pour accompagner, transmettre et aider chaque joueur à devenir la meilleure version de lui-même.



RESPECT



BIENVEILLANCE



SOLIDARITÉ



EXCELLENCE

ENSEMBLE, FAISONS GRANDIR NOS JOUEURS ET NOTRE CLUB !

★ BLACK PIRATES HOCKEY ★

BLACK ICE PIRATES

CHARTE DES PARENTS

ENSEMBLE POUR LEURS PROGRÈS
ENSEMBLE POUR LE PLAISIR DE JOUER



1 JE SOUTIENS



J'encourage mon enfant dans les bons comme dans les moins bons moments.

Je suis son premier supporter.

2 JE RESPECTE



- ✓ les entraîneurs et leurs décisions
- ✓ les arbitres et leurs décisions
- ✓ les adversaires
- ✓ les autres parents
- ✓ les bénévoles et l'organisation

Le respect est l'exemple que je donne.

3 JE FAIS CONFIANCE



Je fais confiance aux entraîneurs pour les choix sportifs.

Je n'interviens pas dans leurs décisions.

Mon rôle n'est pas de coacher.

4 JE RESTE POSITIF



J'encourage sans crier.
Je félicite les efforts, pas seulement les résultats.

Mon attitude influence son plaisir de jouer.

5 JE MAÎTRISE MES ÉMOTIONS



Je reste calme et bienveillant, en toutes circonstances.
Je ne conteste pas les décisions.

Je suis un modèle pour mon enfant.

6 JE COMMUNIQUE BIEN



En cas de question ou de désaccord, j'échange en privé et avec respect avec la bonne personne.

On parle pour comprendre, pas pour s'opposer.

7 JE RESPECTE LE GROUPE



Je ne critique pas un enfant, un parent, un entraîneur ou un arbitre.

Je contribue à une ambiance saine et bienveillante.

8 JE SUIS ATTENTIF À MON ENFANT



Je valorise ses efforts, son engagement et sa progression.
Je respecte son rythme et son plaisir.

Chaque enfant progresse à sa manière.

9 J'ACCEPTE LES ERREURS



L'erreur fait partie du jeu et de l'apprentissage.

Je l'aide à rebondir, pas à douter.

10 JE REPRÉSENTE BLACK ICE PIRATES

- ✓ J'ai une attitude exemplaire en toutes circonstances.
- ✓ Je porte les valeurs de l'association.
- ✓ Je suis fier de faire partie de Black Ice Pirates.

⚠ CE QUE JE N'ACCEPTE PAS

- ✕ Les insultes, les moqueries, les cris négatifs
- ✕ Les critiques envers les arbitres, les coaches ou les joueurs
- ✕ Les réseaux sociaux pour régler un problème
- ✕ La pression excessive sur mon enfant

TOLÉRANCE ZÉRO

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE PLAISIR DE JOUER !

Le hockey est un jeu, un sport, une école de vie.
Notre rôle : accompagner, encourager et faire grandir.



RAPPEL

À l'entraînement comme en match, je suis à ma place (en tribune).

Je laisse jouer mon enfant, je le laisse apprendre.

Gagner est important, mais grandir et s'amuser l'est encore plus.

MERCI
POUR VOTRE SOUTIEN, VOTRE PRÉSENCE ET VOTRE EXEMPLE !
NOUS SOMMES BLACK ICE PIRATES !

RÈGLEMENT INTERIEUR ET CONDITIONS GENERALES

TEAM PIRATES ICE HOCKEY

Numéro d\'association : W062021103

Association Team Pirates Ice Hockey
Respect – Bienveillance – Transparence – Progression

1. INSCRIPTION ET DOSSIER COMPLET

L'inscription de l'enfant à une activité, un tournoi, un stage ou un événement organisé ou encadré par **Team Pirates Ice Hockey** n'est considérée comme définitive qu'après réception du dossier complet.

Le dossier peut notamment comprendre, selon l'activité concernée :

- la fiche d'inscription complétée ;
- l'autorisation parentale de participation ;
- l'autorisation de transport, de déplacement et de sortie ;
- la fiche sanitaire et médicale ;
- l'autorisation de droit à l'image ;
- la confirmation de licence sportive ;
- l'autorisation du club d'origine, si nécessaire ;
- le paiement total ou partiel demandé par l'association.

L'association se réserve le droit de refuser la participation d'un enfant si le dossier est incomplet, si une autorisation obligatoire est manquante ou si une information nécessaire à la sécurité de l'enfant n'a pas été transmise.

2. PAIEMENT

Le montant de la participation financière est fixé par **Team Pirates Ice Hockey** en fonction de l'activité concernée.

Cette participation peut couvrir notamment :

- les frais d'inscription au tournoi ou à l'événement ;
- les frais de glace ;
- les frais d'arbitrage ;
- les frais d'encadrement ;
- les frais de transport ;

- les frais d'hébergement ;
- les repas ;
- les frais administratifs ;
- les équipements ou tenues éventuels ;
- les frais engagés par l'association pour l'organisation de l'activité.

L'inscription est validée uniquement après paiement selon les modalités indiquées par l'association.

En cas de paiement en plusieurs fois, le représentant légal s'engage à respecter l'échéancier convenu. Tout retard ou défaut de paiement pourra entraîner la suspension ou l'annulation de la participation de l'enfant à l'activité concernée.

3. ANNULATION PAR LA FAMILLE

Toute annulation de participation doit être transmise par écrit à l'association **Team Pirates Ice Hockey**, par mail ou par tout autre moyen écrit permettant d'en conserver une trace.

L'inscription à une activité, un tournoi, un stage ou un déplacement organisé ou encadré par **Team Pirates Ice Hockey** devient ferme et définitive après validation du dossier d'inscription et réception du paiement demandé.

Les sommes versées constituent un **acompte sur inscription ferme et définitive**, et non des arrhes.

La famille reconnaît que l'organisation d'un tournoi ou d'une activité sportive nécessite l'engagement de frais importants parfois plusieurs mois à l'avance, notamment : réservation de patinoire, inscription au tournoi, arbitrage, hébergement, transport, repas, encadrement, équipements, frais administratifs ou toute autre dépense nécessaire à l'organisation.

En conséquence, en cas d'annulation par la famille, aucun remboursement automatique ne sera dû dès lors que des frais ont été engagés par l'association ou que la place réservée ne peut pas être remplacée.

Une demande de remboursement partiel pourra toutefois être étudiée par le bureau, sans obligation automatique, dans les situations suivantes :

- annulation suffisamment anticipée permettant à l'association de remplacer le joueur ;
- frais non encore engagés ou récupérables par l'association ;
- blessure ou maladie justifiée par certificat médical ;
- situation familiale exceptionnelle dûment justifiée ;
- décision exceptionnelle du bureau dans un souci d'équité.

Si un joueur remplaçant est trouvé et que l'association ne subit aucune perte financière, un remboursement total ou partiel pourra être proposé, déduction faite des frais déjà engagés, frais administratifs ou frais non récupérables.

En cas d'absence non justifiée, de désistement tardif, de départ volontaire en cours d'activité ou d'exclusion liée au comportement du joueur ou de sa famille, aucun remboursement ne sera dû.

Chaque situation sera étudiée par le bureau de **Team Pirates Ice Hockey**, sur demande écrite, en tenant compte des frais réellement engagés, des possibilités de remplacement et de l'équilibre financier de l'activité.

4. ANNULATION PAR L'ASSOCIATION

Team Pirates Ice Hockey se réserve le droit d'annuler une activité, un tournoi, un stage ou un déplacement en cas de motif sérieux, notamment :

- nombre insuffisant de participants ;
- impossibilité d'assurer l'encadrement dans de bonnes conditions ;
- problème de sécurité ;
- annulation par l'organisateur du tournoi ;
- indisponibilité de glace, transport ou hébergement ;
- conditions météo ou de circulation dangereuses ;
- décision administrative, fédérale ou préfectorale ;
- cas de force majeure.

En cas d'annulation par l'association, les sommes versées pourront être remboursées totalement ou partiellement, selon les frais déjà engagés et récupérables ou non par l'association.

L'association pourra également proposer, lorsque cela est possible, un report, un avoir ou une autre activité équivalente.

5. FORCE MAJEURE ET ÉVÉNEMENTS EXTÉRIEURS

L'association ne pourra être tenue responsable en cas d'annulation, de modification ou d'interruption d'une activité liée à un événement extérieur, imprévisible ou indépendant de sa volonté.

Cela peut notamment concerner :

- intempéries importantes ;
- problème de transport ;
- accident de circulation ;
- fermeture de patinoire ;
- décision d'une autorité administrative ;
- grève ;
- urgence sanitaire ;
- indisponibilité soudaine d'un équipement sportif ;
- annulation ou modification imposée par l'organisateur du tournoi.

Dans ces situations, l'association fera son possible pour informer les familles rapidement et limiter les conséquences financières, sans pouvoir garantir un remboursement total si des frais ont déjà été engagés.

6. EXCLUSION OU NON-RESPECT DES RÈGLES

Tout joueur ou parent s'engage à respecter le règlement intérieur, les chartes, les consignes de sécurité, les encadrants, les coéquipiers, les adversaires, les arbitres et les organisateurs.

En cas de comportement dangereux, violent, irrespectueux, discriminatoire, inadapté ou contraire aux valeurs de **Team Pirates Ice Hockey**, l'association pourra prendre des mesures adaptées.

Ces mesures peuvent aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'activité, du tournoi, du stage ou de l'association.

En cas d'exclusion liée à un comportement fautif du joueur ou de sa famille, aucun remboursement automatique ne sera dû.

Le bureau pourra toutefois étudier chaque situation au cas par cas.

7. ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

Le représentant légal certifie que l'enfant est couvert par une assurance responsabilité civile pour les dommages qu'il pourrait causer à autrui.

Il est également recommandé que l'enfant bénéficie d'une garantie individuelle accident couvrant les dommages corporels qu'il pourrait subir pendant les activités sportives, les déplacements, les tournois ou les temps collectifs.

Le sport pouvant comporter des risques, notamment le hockey sur glace, le représentant légal reconnaît avoir conscience des risques normaux liés à la pratique sportive : chute, choc, blessure, contact, fatigue, déplacement, transport ou incident matériel.

L'association s'engage à mettre en place un encadrement sérieux et des mesures raisonnables de sécurité. Elle ne peut toutefois garantir l'absence totale de risque.

8. TRANSPORT ET VÉHICULES PERSONNELS

Lorsque le transport est organisé par l'association, les familles reconnaissent avoir rempli l'autorisation de transport, de déplacement et de sortie.

Les conducteurs utilisant leur véhicule personnel dans le cadre d'une activité associative doivent être titulaires du permis de conduire correspondant, utiliser un véhicule assuré et respecter le Code de la route.

Les enfants transportés devront respecter les consignes de sécurité, notamment le port de la ceinture lorsque le véhicule en est équipé.

L'association se réserve le droit de modifier l'organisation du transport en cas de nécessité : changement de conducteur, de véhicule, d'horaire ou de point de rendez-vous.

9. OBJETS PERSONNELS ET MATÉRIEL

Chaque joueur reste responsable de ses effets personnels, équipements sportifs, vêtements, téléphone, argent, bijoux ou objets de valeur.

L'association recommande de ne pas apporter d'objets de valeur lors des activités, tournois, stages ou déplacements.

Sauf faute prouvée de l'association ou de son encadrement, **Team Pirates Ice Hockey** ne pourra être tenue responsable en cas de perte, vol, oubli, casse ou détérioration d'un objet personnel ou d'un équipement appartenant au joueur.

10. ÉQUIPEMENT SPORTIF ET SÉCURITÉ

Le joueur doit se présenter avec un équipement adapté, complet et conforme à la pratique du hockey sur glace.

L'association pourra refuser la participation d'un joueur si son équipement est manifestement incomplet, dangereux ou inadapté.

Le joueur et sa famille s'engagent à signaler toute difficulté concernant l'équipement afin que l'association puisse, dans la mesure du possible, proposer une solution.

11. SANTÉ ET APTITUDE À LA PRATIQUE

Le représentant légal certifie que l'enfant ne présente pas, à sa connaissance, de contre-indication à la pratique du hockey sur glace ou à la participation à l'activité concernée.

Toute blessure, maladie, traitement, allergie ou information médicale importante doit être signalée à l'association avant l'activité.

En cas de doute sur l'état de santé de l'enfant, l'association pourra demander un avis médical ou refuser temporairement la participation de l'enfant, dans l'intérêt de sa sécurité.

12. AUTORISATION DU CLUB D'ORIGINE

Le représentant légal reconnaît que l'enfant reste licencié au sein de son club habituel.

Il s'engage à informer le club d'origine de la participation de l'enfant aux activités ou tournois avec **Team Pirates Ice Hockey** et à obtenir, si nécessaire, l'autorisation du club d'origine.

Team Pirates Ice Hockey n'a pas vocation à se substituer au club d'origine du joueur et intervient dans un cadre complémentaire, ponctuel ou événementiel.

13. DROIT À L'IMAGE

L'utilisation de l'image de l'enfant fait l'objet d'une autorisation séparée.

Le représentant légal peut accepter ou refuser l'utilisation de l'image de son enfant.

En cas de refus, l'association s'engage à ne pas diffuser volontairement une image reconnaissable de l'enfant sur ses supports de communication.

14. DONNÉES PERSONNELLES

Les informations collectées dans le dossier d'inscription sont utilisées uniquement pour l'organisation, la gestion, la sécurité et le suivi des activités de **Team Pirates Ice Hockey**.

Elles ne sont ni revendues ni utilisées à des fins étrangères à l'association.

Les données sont accessibles uniquement aux personnes habilitées : membres du bureau, encadrants désignés, responsables de l'activité et, si nécessaire, professionnels de santé ou services de secours.

Les représentants légaux peuvent demander l'accès, la rectification ou la suppression des données les concernant, dans les limites compatibles avec les obligations de sécurité, de gestion et de responsabilité de l'association.

Les données sont conservées uniquement pendant la durée nécessaire à l'organisation de l'activité ou de la saison concernée, puis supprimées ou archivées de manière sécurisée si nécessaire.

15. MODIFICATION DU PROGRAMME

L'association se réserve le droit de modifier le programme, les horaires, les lieux, l'organisation, les groupes ou l'encadrement d'une activité si les circonstances l'exigent.

Ces modifications seront faites dans l'intérêt de l'organisation, de la sécurité ou du bon déroulement de l'activité.

Les familles seront informées dans les meilleurs délais.
